



# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 247

LE MERCREDI 31 OCTOBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

## Baisse du fardeau fiscal de 10 milliards par an

- Réduction du taux d'imposition pour les entreprises et les particuliers
- TPS à 5 % en janvier
- 10 milliards à la dette



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty (à droite), se rendant en compagnie du ministre des Transports, Lawrence Cannon, à la conférence qui a suivi le dépôt de la Mise à jour économique et financière du gouvernement. Le document annonce une réduction du fardeau fiscal de 60 milliards sur six ans pour les entreprises et les particuliers, c'est-à-dire une moyenne de 10 milliards par année.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a plongé la main dans le coffre-fort débordant du gouvernement canadien et a distribué hier des baisses d'impôt et de taxe de dix milliards de dollars par année en moyenne d'ici 2013. La TPS passera à 5 % en janvier prochain, alors que les contribuables, y compris les moins bien nantis, vont bénéficier de réductions d'impôt dès cette année. Les

grandes entreprises passent aussi à la caisse, puisque leur taux d'imposition passera de 22 à 15 % d'ici 2012. La Mise à jour économique et financière livrée hier à Ottawa n'avait rien d'habituel. Le ministre Flaherty a transformé cet exercice plutôt terne en une distribution de cadeaux de Noël avant l'heure. Mais le gouvernement fédéral ne sera pas à sec pour autant, puisque cette réduction du fardeau fiscal des citoyens et des entreprises de 60 milliards sur six ans ne marque pas la fin de l'ère des surplus.

Hier, le ministre des Finances a confirmé que le surplus de l'année financière en cours aurait atteint plus de 16 milliards de dollars si rien n'avait été fait. Les réductions fiscales annoncées vont retrancher 4,8 milliards à ce chiffre. Le gouvernement a également l'intention de consacrer 10 milliards à la réduction de la dette, ce qui lui laisse un cousin de 1,6 milliard en mars prochain.

VOIR PAGE A 10: MILLIARDS

## Harper maintient la pression

Le chef libéral Stéphane Dion doit avoir hâte au congé des Fêtes, ne serait-ce que pour avoir un moment de répit loin des manœuvres de son adversaire conservateur Stephen Harper. Depuis le retour des Communes, le premier ministre a décidé de garder l'opposition sur le qui-vive en prenant l'initiative, semaine après semaine.

Stephen Harper a repris le contrôle qui lui avait échappé le printemps dernier et il n'a visiblement pas l'intention de le perdre. Encore moins quand cela lui permet de mettre le chef libéral sur la sellette. Le discours du Trône servait cet objectif. Comme les mesures en matière de justice et de sécurité présentées dès les premiers jours de session. L'énoncé économique d'hier allait dans le même sens avec sa cascade de bons coups fiscaux.



Manon Cornélius

Les conservateurs ont fait fi de l'avis des experts pour aller de l'avant avec la réduction de la TPS d'un point supplémentaire dès le 1<sup>er</sup> janvier. Cette décision renforce l'image d'un gouvernement qui tient ses promesses, surtout les plus populaires et les plus marquantes des dernières élections. Hier, les conservateurs arboraient déjà des collants reproduisant le petit cercle bleu estampillé d'un gros «5 %» qu'on a tant vu durant la dernière campagne. Le moment de l'annonce a en plus l'avantage d'éclipser une autre promesse plus obscure que les conservateurs n'ont pas tenue il y a exactement un an aujourd'hui, à savoir l'imposition accrue des fiducies de revenus.

Plus personne ne se souviendra de cette dernière à la lecture des réductions d'impôt accordées aux particuliers et aux entreprises. C'est Noël le jour de l'Halloween! Qui peut être contre un fardeau fiscal allégé? Pour les libéraux, voilà un autre casse-tête. Ils sont contre la réduction de la TPS, une mesure coûteuse qui a peu d'effets économiques positifs et qui n'est pas dans l'intérêt public à long terme. Mais ils peuvent difficilement s'opposer au reste. Leur chef défendait, pas plus tard que lundi de cette semaine, à London, Ontario, une réduction générale des impôts des particuliers et des entreprises. M. Dion a dénoncé l'énoncé, mais pour ajouter du même souffle que ça ne justifiait pas de provoquer des élections dont les Canadiens ne veulent pas. Il aurait peut-être fallu dire: dont les libéraux ne veulent pas.

Mais pour ajouter aux maux de tête de ces mêmes libéraux, il faut voir comment ces mesures ont été conçues. La réduction de la TPS entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier, alors que les réductions d'impôt des

VOIR PAGE A 10: HARPER

■ L'opposition critique mais ne renversera pas le gouvernement ■ Québec ne récupérera pas la baisse de la TPS > page A 3

## Autoroute 25: le CN lance ses travaux sans attendre la Cour supérieure

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les travaux préparatoires de la construction de l'autoroute 25 ont démarré du côté de Montréal, alors que le décret d'autorisation n'a pas encore été publié dans la Gazette officielle du Québec et que la légalité du projet n'a pas été confirmée par les tribunaux.

Mais ces travaux, réalisés par le Canadien national (CN) pour permettre à ses trains d'enjamber les futures voies rapides de l'autoroute et les voies de service, n'ont pas à être autorisés par le gouvernement québécois car Ottawa, en vertu de sa prépondérance constitutionnelle, ne demande jamais de permission pour se conformer aux lois provinciales, tant pour lui-même que pour les sociétés d'Etat qui relèvent de sa compétence, comme le CN.

Cependant, ces travaux majeurs qui engagent plusieurs millions — le coût du viaduc qui permettra aux trains d'enjamber la future 25 n'est pas connu — ont été entrepris par le CN sans attendre que la Cour supérieure statue sur la légalité du décret d'autorisation adopté par le conseil des ministres du Québec en 2005.

VOIR PAGE A 10: AUTOROUTE

13<sup>e</sup> édition de Cinémania

## Tavernier rend hommage à Noiret

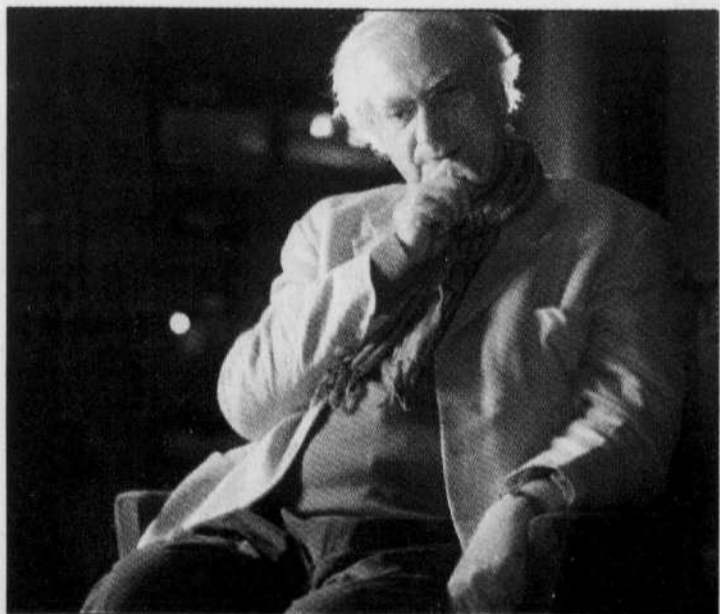
ODILE TREMBLAY

Pour la première fois, sa haute taille, son élégance évoquent celles de Noiret. Comme si leur vieux compagnonnage avait déteint sur l'ami survivant...

Longtemps familier de nos parages, Bertrand Tavernier ne s'était pas pointé à Montréal depuis plusieurs années. Son retour ne coïncide pas avec la sortie d'un de ses films. Le festival Cinémania, qui démarre demain et roule jusqu'au 11 novembre à l'Impérial, l'a invité à donner un coup de chapeau à son ami et complice Philippe Noiret, disparu il y a bientôt un an.

Cinq films phares mettant leurs deux noms à l'affiche seront projetés dans le cadre de cette minirétrospective: *Que la fête commence!*, *Le Juge et l'Assassin*, *Coup de torchon*, *La vie et rien d'autre*, *L'Horloger de Saint-Paul*. Ces deux derniers à travers de nouvelles copies restaurées.

Tavernier offrira aussi, samedi à 15h30, une classe de maître à l'Impérial. «*Rien du cours magistral, mais un partage de deux ou trois choses que j'ai apprises*», précise-t-il. Le cinéaste d'*Un dimanche à la campagne* (Palme d'or 1984) et d'*Autour de minuit*, cinéphile érudit et historien du cinéma, est



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

De retour d'un tournage aux États-Unis, Bertrand Tavernier s'est arrêté à Montréal pour rendre hommage à son ami et complice, Philippe Noiret.

un homme qui charme autant par sa parole que par ses films. Parions sur le succès de cette classe de maître...

On le sent vraiment ravi d'atterrir parmi nous, au retour d'un tournage aux États-Unis. Celui d'*In the Electric Mist*, avec Tommy Lee Jones, l'histoire d'un ex-alcoolique traquant un tueur en série. Or les États-Unis sont plus stressants que le Québec, dans les aéroports comme sur les plateaux... «*Tout à coup, chez vous, je respire...*»

Nul mieux que Bertrand Tavernier ne pouvait témoigner de Phi-

lippe Noiret. À cause de leur immense amitié, bien sûr, que le décès du grand comédien n'a même pas su rompre — les morts accompagnent les vivants. Aussi parce que leurs carrières se sont trouvées liées, pour le meilleur, jamais pour le pire. Après *Le Juge et l'Assassin*, Noiret avouait: «*Si je n'avais tourné que mes trois films avec Bertrand Tavernier, je serais satisfait de ma carrière.*»

Tavernier parle de son ami avec une émotion palpable. «*Il était*

VOIR PAGE A 10: TAVERNIER

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

## Des médecins de l'armée travaillent-ils sans permis ?

■ À lire en page A 3

Reporters sans frontières

YANN ARTHUR BERTRAND

En vente, dès le 13 septembre, dans toutes les bonnes librairies et maisons de la presse. 14 \$ seulement - www.refonada.org



Actualités	A2	Éditorial	A8
Annonces	B7	Idées	A9
Avis publics	C4	Météo	B6
Carrières	B4	Monde	A7
Culture	B10	Mots croisés	C4
Décès	B7	Sudoku	B7
Économie	B1	Télévision	B9

## LE MONDE

Condoleezza Rice est dans l'embarras

## L'immunité a été accordée à des agents de Blackwater pour leur témoignage

Washington — Des agents de la compagnie de sécurité privée américaine Blackwater, impliqués dans la mort de 17 Irakiens, se sont vu offrir l'immunité par des enquêteurs du département d'Etat, mettant la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, dans l'embarras.

Selon le *Washington Post*, les agents de la police fédérale (FBI) qui sont chargés depuis le mois d'octobre de l'enquête sur la fusillade du 16 septembre ne peuvent pas utiliser les témoignages recueillis préalablement par le bureau de la sécurité diplomatique du département d'Etat parce qu'ils ont été effectués sous couvert d'immunité. Certains gardes de Blackwater ont refusé de répondre aux enquêteurs du FBI en raison de cette immunité, écrit le journal.

Immunité, si elle est confirmée, pourrait relancer la controverse sur la fusillade de la mi-septembre et sur le rôle des compagnies de sécurité privées en Irak. Elle risque aussi de compliquer les enquêtes visant les agents de Blackwater, en particulier parce que le département d'Etat n'avait pas l'autorité pour leur accorder l'immunité, écrit le *New York Times*.

## L'enquête se poursuit

Le porte-parole du département d'Etat, Sean McCormack, a refusé de confirmer ces informations, invoquant l'enquête en cours. Il a cependant noté que, légalement, son ministère ne peut accorder à ses employés qu'une «immunité limitée». «Le département d'Etat ne peut pas immuniser un individu contre des poursuites de la justice pénale fédérale, a-t-il précisé. En outre, l'immunité que la presse a évoquée n'est nullement incompatible avec les succès de poursuites pénales.»

M. McCormack s'est efforcé de distancier Mme Rice du bureau de la sécurité diplomatique dont le

chef, Richard Griffin, a été remercié la semaine dernière. «L'opinion de Mme Rice est que, si des individus ont violé des règles, des lois ou des réglementations, ils doivent être poursuivis, a-t-il déclaré. Et ça, ce sera au département de la Justice de le décider.»

«Son attitude à elle après cet incident a été conforme à cette approche, a ajouté le porte-parole. C'est elle qui a demandé au FBI de mener l'enquête.»

Certains gardes de Blackwater ont refusé de répondre aux enquêteurs du FBI en raison de l'immunité

Mme Rice devait aborder cette question hier au cours d'un déjeuner au Pentagone avec son collègue à la Défense, Robert Gates, qui a proposé de placer tous les sous-traitants du gouvernement américain en Irak sous une seule et même autorité, afin d'accroître le contrôle sur eux.

## L'Irak agit

Le 16 septembre, 17 civils ont été tués à Bagdad au passage d'un convoi de Blackwater, dont les gardes ont été accusés de «crime délibéré» par les autorités irakiennes. Le patron de Blackwater, Erik Prince, affirme quant à lui que ses employés ont été la cible de tirs et qu'ils n'ont fait que répliquer.

Le gouvernement irakien a approuvé hier un projet de loi levant l'immunité des compagnies de sécurité étrangères travaillant dans le pays.

Blackwater, qui assure la protection du personnel gouvernemental américain en Irak, et notamment l'ambassade américaine, est une des plus importantes entreprises de sécurité en Irak, avec près d'un million d'employés. Ses agents ne peuvent être jugés par des tribunaux militaires américains et il n'est pas établi s'ils peuvent être jugés aux États-Unis pour des crimes commis à l'étranger.

Le Congrès américain envisage cependant une nouvelle législation qui permettrait de le faire.

Agence France-Presse

Les enfants de l'Arche de Zoé

Des orphelins qui n'en sont pas  
Les trois quarts des enfants de l'organisme sont tchadiens et non soudanais du Darfour et 85 % d'entre eux ont leurs parents

CHRISTOPHE AYAD

Ce sont des données encore confidentielles, mais elles seraient accablantes pour l'Arche de Zoé si elles se vérifiaient. Selon l'enquête conjointe menée au Tchad par l'Unicef, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui ont la responsabilité des 103 enfants que l'ONG voulait rapatrier en France, 85 % d'entre eux ne sont pas orphelins (75 % ont leurs deux parents, 10 % ont un parent) et les trois quarts sont tchadiens et non soudanais du Darfour. La plupart des enfants appartiennent à l'ethnie des Masalits et quelques-uns à l'ethnie des Zaghawas (celle du président tchadien, Idriss Déby), qui vivent toutes deux de part et d'autre de la frontière tchado-soudanaise.

Les résultats de cette enquête, qui seront transmis au gouvernement tchadien, risquent d'aggraver encore un peu la situation des 16 Européens inculpés d'enlèvement de mineurs et d'esclavage

(passibles des travaux forcés) dans ce scandale, qui a pris les allures d'une affaire d'Etat en France. Le Parti socialiste a ainsi interpellé le gouvernement sur son incapacité à empêcher l'opération et ensuite sur son lâchage des ressortissants français inculpés au Tchad.

## Sarko intervient

Depuis la Corse, Nicolas Sarkozy est intervenu, pour le deuxième jour consécutif, en jouant l'apaisement: il a assuré «essayer de trouver des accords» pour que «personne ne perde la face». Le premier ministre, François Fillon, a assuré que la France serait vigilante quant au sort de ses ressortissants. Mais, pour l'instant, le président tchadien, Idriss Déby, maintient la pression et n'a même pas relâché les journalistes partis couvrir l'opération, un geste que Paris attendait comme un signe d'apaisement.

Par ailleurs, la polémique sur les responsabilités du fiasco s'est poursuivie entre les pouvoirs publics et les membres de l'Arche

de Zoé et du Cofod, le collectif des familles candidates à l'accueil des orphelins du Darfour. Le Quai d'Orsay a divulgué de nouveaux détails. Selon une porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'opération a pu être stoppée parce que Paris, alerté par des familles dont les chèques avaient été encaissés en France, a prévenu N'Djamena l'avant-veille du transfert prévu, c'est-à-dire le 23 octobre. En fait, le convoi d'enfants, en route pour l'aéroport d'Abéché, a été arrêté parce qu'il circulait aux heures interdites par le couvre-feu en vigueur dans l'est du Tchad. La porte-parole a assuré que le HCR et l'ambassade de la France au Tchad avaient été prévenus.

## Alerte

Une autre source diplomatique explique que les alertes du Quai concernant l'Arche de Zoé «ont été transmises à l'ambassade de la France à Khartoum, puisque c'est le Darfour qui était concerné». Cette source concède que, «dans la masse des informations traitées

et échangées entre les différents services et postes, des loups aient pu intervenir. Nous ne passons pas notre temps à contrôler les ONG. L'Arche de Zoé a été signalée à la police française, le Quai d'Orsay a fait son travail. Mais, face à des gens déterminés à violer la légalité et dissimulateurs, il était difficile de parer à tout. Maintenant qu'ils ont échoué, ils viennent pleurer en disant que c'était pour la bonne cause. C'est facile.»

Les familles d'accueil restent solidaires d'Eric Breteau, président-fondateur de l'Arche de Zoé. Delphine Charles, interrogée par l'AFP, se dit «écœurée par tant d'hyppocrisie: s'ils [les diplomates] avaient voulu, ils auraient pu arrêter ce projet». Elle attribue l'échec de l'opération au refus de l'ONG de payer un pot-de-vin au Tchad. La polémique, notamment entretenue par le secrétaire d'Etat à la Coopération, Jean-Marie Bockel, qui a déclaré hier que «tout n'est pas forcément sur la place publique», n'est pas prête de s'éteindre.

Libération

EN BREF

## Un barrage menaçant

Washington — Le plus grand barrage d'Irak pourrait s'effondrer, mettant en danger la vie de centaines milliers de personnes à Mossoul et Bagdad, selon des documents américains rendus publics hier. Des responsables américains ont prévenu Bagdad qu'ils craignent que la structure de ce barrage, situé dans le nord de l'Irak, se déforme et ne résiste pas à la pression des millions de m<sup>3</sup> d'eau qu'il retient, déversant une vague jusqu'à 20 mètres de hauteur sur les régions en aval, selon des analyses du corps des ingénieurs de l'armée américaine (ACE). — AFP

## Dispendieux renseignement

Washington — Les Etats-Unis ont consacré 43,5 milliards de dollars à leurs services de renseignement sur l'année fiscale 2007, a annoncé hier le directeur du renseignement américain, Michael McConnell, révélant un chiffre longtemps resté confidentiel. Une loi adoptée par le Congrès américain exige que ce montant, gardé secret pendant près d'une décennie, soit désormais rendu public. «Le montant total alloué au programme national de renseignement pour l'année fiscale 2007 a été de 43,5 milliards», a indiqué M. McConnell. Cette somme couvre le financement de la CIA, de l'Agence de renseignement de la Défense, du bureau du renseignement du département d'Etat et des programmes de renseignement de la police fédérale (FBI). — AFP

## Pyongyang sur la bonne voie

Pékin — La mise hors service d'ici la fin de l'année des installations nucléaires nord-coréennes est sur la bonne voie, les Etats-Unis et Pyongyang ayant surmonté la plupart de leurs divergences, a déclaré hier le négociateur américain Christopher Hill. Hill, qui est arrivé à Pékin où il doit s'entretenir avec son homologue nord-coréen Kim Kye-gwan, avait fait état de désaccords avec Pyongyang concernant l'ampleur des opérations à réaliser. «Il y a encore des points qui doivent être discutés mais nous ne sommes plus dans la situation que j'avais décrite il y a un mois où nous voulions en faire plus et où ils voulaient en faire moins», a dit Hill. — Reuters

## Attentat près du quartier général de l'armée pakistanaise

Rawalpindi — Sept personnes sont mortes hier dans un attentat suicide tout près du siège de l'armée pakistanaise, en banlieue d'Islamabad, où le général Pervez Moucharrarf tenait une réunion sur la sécurité dans un pays en proie à une vague d'attaques sans précédent.

Un kamikaze, à pied, s'est fait exploser à un point de contrôle de la police à Rawalpindi, une ville de garnison à 15 km de la capitale Islamabad, ont annoncé des responsables officiels. Rawalpindi abrite le cœur de l'appareil militaire pakistanais, notamment le quartier général des forces armées.

L'attentat a eu lieu à moins d'un kilomètre du siège de l'armée où le général Moucharrarf, qui est in demme, s'entretenait avec des responsables gouvernementaux et des provinces du Pakistan, un pays frappé depuis juillet par une vingtaine d'attaques suicide perpétrées par des islamistes proches des talibans afghans et d'al-Qaïda.

Sept personnes ont été tuées et 14 blessées, a annoncé le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Javed Cheema. Mais il a nié que l'attentat visait l'armée: «Il semble qu'il s'agisse d'une attaque prenant pour cible la police», a-t-il affirmé.

Le général Moucharrarf, qui a pris le pouvoir par un coup d'Etat sans violence en octobre 1999 et qui est un allié de poids des Etats-Unis dans leur «guerre contre le terrorisme», a échappé à trois tentatives d'assassinat, la dernière en juillet lorsque des inconnus ont tiré sur son avion à Rawalpindi.

A Rawalpindi déjà, 25 per-

sonnes avaient été tuées lorsque deux kamikazes s'étaient fait sauter le 4 septembre.

Malgré les risques, Benazir Bhutto a promis hier de se rendre à Rawalpindi le 9 novembre pour une réunion politique, dans la perspective des législatives de janvier 2008.

Après l'attentat non revendiqué de Karachi, le gouvernement et Mme Bhutto ont évoqué la piste de combattants islamistes proches du réseau d'Oussama ben Laden et l'implication de responsables militaires liés à cette mouvance fondamentaliste.

Par ailleurs, le président de la Cour suprême a une nouvelle fois ordonné hier au gouvernement de laisser revenir dans son pays l'ex-premier ministre en exil Nawaz Sharif, lequel avait tenté de le faire, mais sans succès, en septembre.

Des centaines de partisans de M. Sharif ont applaudi et scandé des slogans hostiles au président pakistanais Pervez Moucharrarf devant la Cour suprême à Islamabad, après le jugement du premier magistrat du pays, le juge Iftikhar Muhammad Chaudhry, un opposant au général Moucharrarf.

M. Sharif, renversé par un coup d'Etat de M. Moucharrarf en octobre 1999, essaiera de retourner au Pakistan en novembre, après une première tentative le 10 septembre qui s'était soldée par son expulsion vers l'Arabie saoudite après quatre heures passées à l'aéroport d'Islamabad, a promis son parti il y a 15 jours.

Agence France-Presse



OSMAN ORSAL REUTERS

Des soldats turcs cherchaient des mines hier dans la montagneuse région de Sirnak.

Le pilonnage de positions de rebelles kurdes en Irak se poursuit

## Ankara veut des mesures urgentes de Washington

Erdogan sera reçu à la Maison-Blanche

HANDE CULPAN

Sirnak — Ankara a demandé hier aux Américains de prendre des mesures «urgentes» contre les rebelles kurdes basés dans le nord de l'Irak, les avertissant que l'avenir de leurs relations en dépendait, tandis que l'armée turque bombardait les séparatistes près de la frontière avec l'Irak.

«Nous allons expliquer [aux Américains] que nous attendons des mesures urgentes et concrètes contre les foyers terroristes» du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) situés dans le Kurdistan irakien, a déclaré le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, devant le Parlement à Ankara.

M. Erdogan a expliqué aux députés la position qu'il défendra le 5 novembre, lors d'une rencontre avec le président George W. Bush à la Maison-Blanche. Pour sa part, M. Bush dira à son hôte qu'il partage son souhait de voir l'éradication du PKK, tout en appelant à la retenue, a indiqué la porte-parole de la présidence américaine, Dana Perino.

La secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, doit également s'entretenir avec les dirigeants turcs à Ankara vendredi et non demain comme prévu initialement, a indiqué l'ambassade américaine en Turquie.

«Le terrorisme du PKK est un test de sincérité pour tous. Nous allons expliquer que ce test déterminera [...] l'avenir de nos relations», a averti M. Erdogan. Il a aussi souhaité qu'une feuille de route pour lutter contre le PKK en Irak soit discutée lors de sa visite à Washington.

Les relations turco-américaines traversent une zone de turbulences. Ankara reproche à Washington, et à Bagdad, de ne rien faire pour empêcher les infiltrations meurtrières des rebelles en Turquie.

Pendant ce temps, l'armée turque a poursuivi hier

ses opérations de ratissage contre les séparatistes dans le sud-est du pays, près de la frontière irakienne.

Deux hélicoptères Cobra ont tiré des missiles sur les monts Cudi, dans la province de Sirnak (sud-est), frontalière avec l'Irak, selon une correspondante de l'AFP sur place. Au moins un hélicoptère de transport de troupes Sikorsky a été vu en train de larguer des soldats sur la zone après les bombardements, tandis que trois autres hélicoptères de transport survolaient la région bombardée.

Dans la province voisine d'Hakkari, une centaine de militants du PKK avaient été encerclés par l'armée, qui a coupé leurs routes de retraite vers l'Irak après une vaste opération menée à Tunceli, à 600 km de la frontière irakienne, selon l'agence Anadolu.

L'armée turque a sensiblement renforcé sa présence tout au long de la frontière irakienne, massant 100 000 hommes dans cette zone. Les Turcs menacent d'effectuer des incursions dans le nord de l'Irak pour y «nettoyer» les camps du PKK.

La tension a encore augmenté après l'attaque meurtrière du 21 octobre, lorsque le PKK a tué 12 soldats dans le sud-est anatolien et en a fait huit autres prisonniers. L'armée a affirmé avoir tué 65 rebelles depuis.

Défiant les menaces turques, le président de la région autonome du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, a déclaré qu'il ne «prend pas ses ordres» à Ankara, dans une entrevue donnée à la presse turque.

Accusé par les autorités turques de tolérer, voire de fournir en armes et en explosifs les 3500 rebelles établis sur son territoire, Barzani a toutefois exhorté le PKK à renoncer à la violence et la Turquie à apporter une solution politique au conflit.

Agence France-Presse

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ,  
LE GUIDE DEVOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi

LE DEVOIR

Fiches d'accompagnement 19 \$ ch.  
Corrigé des fiches d'accompagnement 55 \$ ch.

Ninon CARMANT

Étapes d'apprentissage  
du français par la  
grammaire nouvelle1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaireLIDEC inc.  
514-843-5991En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.592 pages - 36 \$  
ISBN 978-2-7608-5309-6

Michel DAVID

GRAMMAIRE  
FRANÇAISE  
DU 3<sup>e</sup> MILLÉNAIREUne grammaire simple,  
efficace, complète et originaleLIDEC inc.  
514-843-5991En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

## ACTUALITÉS

## HARPER

Ottawa nage dans l'argent et, si ça continue, c'est la noyade qui menace

SUITE DE LA PAGE 1

particuliers sont rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ça veut dire que bien des citoyens ont déjà payé plus d'impôt qu'ils n'auraient dû cette année et qu'ils auront droit à un juteux remboursement d'impôt au printemps prochain. Peut-être au beau milieu d'une campagne électorale.

Bref, ces réductions d'impôt sont un immense cousin de velours pour absorber le choc d'une défaite prématurée du gouvernement... si elle survenait au début de 2008. Lors d'un vote sur la mission en Afghanistan, par exemple. Les conservateurs pourraient aller en campagne avec des allègements fiscaux déjà en vigueur. De cousin, ces derniers pourraient devenir tremplin.

Même si les conservateurs devaient se rendre jusqu'au prochain budget, ces réductions seraient encore rentables électoralement, car tous les citoyens verront la différence en complétant leur déclaration de revenu. Il faudra cependant que le gouvernement trouve autre chose à mettre dans ce budget. Il pourrait y insérer ce qui manquait cruellement à l'énoncé du ministre des Finances, Jim Flaherty, hier: une vision ou un projet mobilisateur que la richesse du fédéral permettrait d'envisager.

Ottawa nage dans l'argent et, si ça continue, c'est la noyade qui menace. Voici des chiffres à donner le tournis. Sur les six ans visés par ce plan, le gouvernement prévoit accorder 59,4 milliards en allègements fiscaux, rembourser au moins 25 milliards de dettes et afficher un surplus accumulé d'au moins 26 milliards. Ça veut dire que le ministre des Finances, en écrivant son énoncé, savait avoir à sa disposition une marge de manœuvre d'au moins 110,4 milliards sur six ans.

Il en a remis la moitié dans nos poches et celles des entreprises — on ne s'en plaindra pas —, mais les Canadiens ne sont pas que des contribuables. Ils sont aussi des citoyens qui rêvent d'une société compasante, solidaire, généreuse et soucieuse de l'héritage laissé aux générations futures. Ça veut dire lutter contre la pauvreté, améliorer le sort des autochtones, soutenir les plus vulnérables, protéger l'environnement. Les ministres Lawrence Cannon et Jim Flaherty ont indiqué en conférence de presse qu'il ne s'agissait que d'un énoncé économique et que des mesures plus ciblées viendraient plus tard. Il vaut mieux pour eux qu'ils livrent la marchandise, car ils ne pourront jamais prétendre ne pas avoir eu les moyens d'agir.

Ce sera le test de leur vraie volonté dans des dossiers où les conservateurs ont encore à faire leurs preuves. S'ils devaient le passer, ce serait un casse-tête encore plus gros pour Stéphane Dion.

## En aparté

Et on n'a rien dit du déséquilibre fiscal... De toute façon, c'est réglé, qu'ils disaient... Il est bien difficile de le croire à la lecture de l'énoncé d'hier. Le déséquilibre fiscal n'est pas qu'une affaire de surplus. C'est avant tout un déséquilibre entre les besoins d'un gouvernement et l'espace fiscal qu'il occupe. Un gouvernement fédéral qui récolte plus de revenus que nécessaire pige trop dans la seule assiette fiscale qui existe, nos portefeuilles. En agissant de la sorte, Ottawa limite la capacité des provinces d'accroître leurs revenus sans alourdir le fardeau fiscal global du contribuable. Pour s'en sortir, elles sont souvent réduites à demander des fonds fédéraux.

La solution à long terme n'a pourtant rien de sorcier. Les gouvernements québécois l'ont défendue avec constance depuis les années 1950. Il s'agit de convaincre Ottawa de libérer l'espace fiscal dont le Québec a besoin mais que le fédéral accapare inutilement. Ça veut dire, idéalement, transférer des points d'impôt. À Ottawa, on aime trop se vanter de ces réductions de taxes pour procéder à ce genre de transferts et aucun gouvernement provincial, comme on l'a vu à Québec hier, n'ose réoccuper l'espace fiscal libéré par Ottawa, de peur de payer un prix politique trop lourd. Pour être politiquement faisable, pareil transfert doit être ordonné et coordonné, comme l'avaient fait Lester B. Pearson dans les années 1960 et Pierre Elliott Trudeau en 1977. Pourtant, même en cette ère de fédéralisme «d'ouverture», on n'y songe pas à Ottawa.

mccormellier@ledevoir.com

SUITE DE LA PAGE 1

Pour l'année suivante, soit 2008-09, le gouvernement estime que l'excédent sera de 4,4 milliards. Le surplus ira ensuite croissant et atteindra de nouveau la rondelette somme de 12,8 milliards en 2012-13, selon les prévisions du gouvernement dévoilées hier.

Ottawa prévoit une croissance du PIB de 2,5 % cette année, de 2,4 % en 2008 et de 2,7 % en 2009. Le gouvernement désire continuer de rembourser sa dette à hauteur de trois milliards de dollars par année, minimum. «Le taux de chômage est bas, l'investissement des entreprises est soutenu et les dépenses de consommation sont vigoureuses. [...] Les fondements de notre économie et de nos finances publiques sont aussi solides que le bouclier canadien», a lancé Jim Flaherty.

Les trois partis d'opposition ont dénoncé le mini-budget conservateur hier, déplorant le choix du gouvernement de baisser la TPS plutôt que de consacrer cet argent à d'autres priorités (voir autre texte en page A 3). Le Bloc québécois a reproché au gouvernement de ne pas avoir tenu compte des industries en difficulté. «Les baisses d'impôt n'étaient pas prioritaires, surtout qu'elles ne seront d'aucun secours pour les entreprises forestières et manufacturières, qui ne font aucun profit. Les pétroliers qui font déjà des profits énormes auront droit à un autre coup de pouce du gouvernement Harper», a soutenu le critique du Bloc en matière de finances, Paul Crête. Le chef du NPD, Jack Layton, estime quant à lui que les avantages fiscaux de 14 milliards sur cinq ans consentis aux grandes entreprises sont injustifiables et que l'écart entre les riches et les pauvres ne fera que s'accroître.

Pour que les mesures du minibudget entrent en vigueur, l'avis de voies et moyens déposé hier devra être adopté aujourd'hui aux Communes. Il s'agira d'un vote de confiance. Le Bloc québécois et le NPD ont déjà annoncé qu'ils voteraient contre les intentions des conservateurs, mais le Parti libéral a affirmé qu'il n'allait pas défaire le gouvernement sur des baisses d'impôt et de taxe.

## La TPS à 5 %

Malgré l'avis défavorable des économistes, le gouvernement va tout de même de l'avant avec sa réduction de 1 % de la TPS, respectant ainsi une promesse électorale. Mais contrairement à ce que certains médias montréalais ont annoncé hier matin, la taxe sur les produits et services passera à 5 % en janvier prochain, et non pas avant le temps des Fêtes. Sur une année complète, cette mesure représente un manque à gagner de six milliards par année pour le gouvernement.

Le ministre Flaherty, qui estimait lui-même en 2001

## MILLIARDS

## RÉDUCTION D'IMPÔT RÉTROACTIVE À JANVIER 2007

Revenu total	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$	40 000 \$	60 000 \$	80 000 \$	100 000 \$	150 000 \$
Personne seule	0 \$	-145 \$	-192 \$	-223 \$	-223 \$	-223 \$	-223 \$	-223 \$
Famille monoparentale	0 \$	0 \$	-238 \$	-269 \$	-269 \$	-269 \$	-269 \$	-269 \$
Famille: un revenu et deux enfants	0 \$	0 \$	-228 \$	-259 \$	-259 \$	-259 \$	-259 \$	-259 \$
Famille: deux revenus et deux enfants	0 \$	0 \$	-224 \$	-270 \$	-363 \$	-404 \$	-427 \$	-427 \$

Les montants pourraient être moins élevés au Québec compte tenu de l'abattement fiscal

qu'une réduction de la TPS n'était pas aussi utile à long terme pour l'économie que des baisses d'impôt, a justifié sa décision en affirmant qu'il n'a «jamais vu une mauvaise baisse de taxe». «Tous les Canadiens paient la TPS, y compris les plus pauvres. Ça va donc profiter à tous», a-t-il dit.

Dans son discours, Jim Flaherty a d'ailleurs donné des exemples positifs d'une TPS à 5 % plutôt qu'à 7 %, comme c'était le cas avant juillet 2006. Ainsi, une famille qui achète une maison de 300 000 \$ économisera 3840 \$. Investir 10 000 \$ dans des travaux de rénovation sera récompensé par un rabais de 200 \$, alors que l'acheteur d'une voiture de 30 000 \$ épargnera 600 \$.

Pour les Canadiens à faible revenu, le crédit de la TPS reste inchangé, ce qui représente une somme de 1,1 milliard de dollars par année que le gouvernement ne recevra pas.

## Baisses d'impôt

Le gouvernement Harper a également annoncé une réduction du taux d'imposition le plus bas, qui passe de 15,5 à 15 %, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette mesure touche les citoyens qui gagnent moins de 37 000 \$ par année. En 2006, les conservateurs avaient refusé de procéder à cette réduction, même si le gouvernement libéral avait fait une annonce en ce sens quelques semaines avant le déclenchement des élections. Cette baisse représente un manque à gagner de 1,6 milliard cette année pour le gouvernement, puis de 1,3 milliard par année ensuite.

Le montant personnel de base, soit le seuil sous lequel le citoyen ne paye pas d'impôt, passe quant à lui de 8929 \$ à 9600 \$, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2007. En 2009, il sera de 10 100 \$. Cette mesure fera épargner aux contribuables 2,5 milliards sur deux ans. Près de 385 000 personnes de plus ne paieront plus d'impôt au Canada.

Les baisses d'impôt et de la TPS pour les particu-

liers représentent une réduction du fardeau fiscal de 4,8 milliards cette année et de 7,9 milliards en moyenne pour les années suivantes.

## Les entreprises choyées

La surprise de ce minibudget provient des avantages consentis aux grandes entreprises, qui profiteront de spectaculaires baisses d'impôt. Les compagnies verront leur taux d'imposition passer de 22 à 15 % d'ici cinq ans. Dès 2008, le taux passera à 20 %. Pour les petites entreprises, le taux passera de 13 à 11 % dès l'an prochain.

C'est donc dire qu'en 2012, les grandes entreprises bénéficieront du même taux d'imposition (15 %) que les citoyens qui gagnent moins de 37 000 \$ par année et qui paient des impôts. Pour les compagnies, il s'agira du taux le plus avantageux parmi les pays du G7. Si les États-Unis ne touchent pas à leur fiscalité entre-temps, les grandes entreprises canadiennes auront un avantage de 12,3 % sur leur voisin américain.

«Les mesures fiscales annoncées auront un effet étonnant sur toutes les entreprises canadiennes et elles fourmilleront l'incitation nécessaire pour assurer l'avenir. [...] Nous commençons à réduire l'impôt sur le revenu des sociétés sur un horizon de cinq ans pour favoriser une plus grande croissance économique et créer encore plus d'emplois», a dit Jim Flaherty.

Les entreprises en difficulté, notamment dans les secteurs manufacturier et forestier, ne profitent d'aucune mesure d'aide dans ce minibudget. Selon le ministre des Transports, Lawrence Cannon, venu traduire les propos du ministre des Finances, il est normal qu'un énoncé économique ne tienne pas compte de tous les secteurs. «Ce n'est pas un budget, alors il n'y a pas de mesures sectorielles ciblées», a-t-il dit.

Le Devoir

## AUTOROUTE

SUITE DE LA PAGE 1

Une source bien au fait des grands travaux d'infrastructure à la Ville de Montréal a précisé hier au Devoir qu'un «ouvrage majeur» comme un viaduc de cette ampleur devrait normalement coûter entre 10 et 20 millions de dollars. Sachant que la légalité du processus ayant conduit à l'autorisation de la 25 est contestée devant les tribunaux, il en résulte que «le CN prend une chance», à son avis, en lançant des travaux de cette ampleur sans avoir la certitude que ce projet d'autoroute ne sera pas bloqué par les tribunaux.

Coincé par la décision des tribunaux qui avaient jugé illégale la construction de la ligne Hertel-Des Cantons après le grand verglas de 1998, Québec avait légalisé le projet par une loi spéciale après coup pour contourner le verdict judiciaire.

Il y a quelques semaines, la Cour supérieure a décidé d'entendre à la mi-mai la requête en jugement déclaratoire déposée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal et plusieurs groupes écologistes. Par déférence envers le tribunal, les parties s'abstiennent généralement de procéder tant que la validité juridique d'un projet contesté n'est pas établie.

Mais, a précisé hier Mme Sandra Sultana, la porte-parole du ministère québécois des Transports, les travaux du «partenaire» privé, soit la société Concession A-25, «ont débuté au printemps 2008», c'est-à-dire peut-être avant même que la Cour supérieure ne se soit saisie du dossier et ait statué sur ce projet de PPP, littéralement soustrait aux obligations faites dans le passé aux autres promoteurs et projets similaires.

## Le litige

En effet, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Greenpeace et Equiterre contestent la légalité de ce projet parce que le promoteur n'avait pas été choisi et, par conséquent, que les plans et devis préliminaires n'étaient pas disponibles au moment des au-

diences publiques. Ils allèguent que le droit du public de débattre des enjeux concrets de ce projet ont été bafoués et qu'il a été tout autant impossible aux commissaires de les évaluer, contrairement aux exigences des lois fédérales et provinciales.

Québec s'est en effet contenté de déposer aux audiences un scénario de réalisation que le promoteur pourra changer plus tard. Ainsi, le décret d'autorisation de décembre 2005 indique que toutes les considérations matérielles, comme la nature et la quantité des déblais, leur lieu d'élimination, les interventions dans la rivière des Prairies au moyen de dragues, l'emplacement des batardeaux et celui des piliers, ainsi que leur nombre, bref, que rien de tout cela n'était connu.

Pourtant, ces éléments matériels, qui peuvent modifier profondément les caractéristiques biophysiques du milieu naturel et les conditions de vie des espèces qu'il abrite, comme les poissons, sont la base de toute évaluation écologique au Québec et du côté fédéral, depuis l'adoption du règlement sur l'évaluation des impacts écologiques, et la matière de base des audiences publiques.

## Des coûts inconnus

D'autre part, pour examiner la justification sociale, économique et écologique d'un projet, le public et les commissaires doivent en connaître les coûts globaux, y compris les coûts sociaux et écologiques. Or, incapable de soumettre aux commissaires et au public un projet précis et évalué avec précision, le ministre de l'Environnement de l'époque, Thomas Mulcair, avait plutôt choisi de reporter après l'autorisation formelle du projet l'examen de ce qui constitue habituellement la matière de base d'une audience, ce qui fait que toutes ces questions vont se débattre loin du public, derrière des portes closes, à moins que la Cour supérieure n'invalide ce processus tronqué en faveur de ce PPP, un précédent que Québec aimerait bien pouvoir poser.

Dans la célèbre cause d'Old Man River, à la fin des années 80, la Cour suprême du Canada a mis fin pendant des années à la construction du barrage hydro-électrique Rafferty-Alameda, en Alberta, parce qu'il avait fait l'objet d'une évaluation incomplète de ses impacts écologiques. Et cela, malgré les dizaines de millions déjà investis.

Philippe Cannon, l'attaché de presse de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Line Beauchamp, a pour sa part précisé hier qu'il n'y avait aucun entrepreneur au travail sous l'autorité du ministère des Transports dans le secteur où les travaux du CN ont démarré.

L'an dernier, le MDDEP a cependant autorisé le démarrage des travaux aux abords du futur pont de la 25 du côté de Laval, lesquels sont pratiquement terminés. Mais, en raison de l'opposition de Montréal, Québec a dû modifier d'autorité le schéma d'aménagement de la métropole pour permettre la réalisation de son autoroute et du «pont Mulcair», comme l'avaient baptisé les écologistes.

Malgré l'engagement récent de Québec, le contrat conclu entre le ministère des Transports du Québec et Concession A-25 n'a pas encore été rendu public.

On sait cependant que les contribuables paieront, à ce moment-ci de la planification, une facture de 275 millions pour ce projet, soit 80 millions pour la part gouvernementale du pont, 142 millions pour assumer une partie des coûts d'entretien pendant 35 ans, à raison de 13 millions par année, et les 53 millions consacrés aux aménagements d'approche, que Québec oublie de mentionner dans ses communiqués.

D'après les informations connues à ce jour, Québec obtiendrait la moitié des revenus au-delà des 16 ou 17 millions que rapportera le péage. Mais personne ne peut savoir présentement si le partage des revenus du projet sera proportionnel aux coûts assumés par chaque partenaire ou si le projet socialisera les risques et privatisera les profits.

Le Devoir

## TAVERNIER «On était sur la même longueur d'onde, Noiret et moi»

SUITE DE LA PAGE 1

d'avantage qu'un gentilhomme: un vrai seigneur nourri de respect pour la parole donnée. Noiret possédait cette politesse de faire passer pour facile le travail qu'il accomplissait... On a eu un tel plaisir ensemble, riant des mêmes choses, partageant la même vision de la vie. Dans la vie et rien d'autre, à chaque changement d'hôtel, il faisait envoyer un nouveau bouquet de fleurs dans la chambre de sa partenaire, Sabine Azema. Il n'avait pas son pareil pour détendre l'atmosphère d'un plateau. Moi qui ai fait mes débuts au cinéma comme deuxième assistant-réalisateur sur un film de Jean-Pierre Melville, qui terrorisait et humiliait ses acteurs, j'ai toujours recherché les atmosphères joyeuses. On était sur la même longueur d'onde, Noiret et moi. Et puis, c'est lui qui a joué du doigt ma carrière...»

Longtemps attaché de presse de haut vol, se battant pour faire reconnaître de grands cinéastes, américains surtout, Tavernier avait adapté un livre de Simone et obtenu — il peut convaincre une pierre — du père de Maigret une option gratuite d'un an pour le scénario de son roman *L'Horloger de Saint-Paul*, dont il voulait faire son premier long métrage.

Il appréciait Noiret, surtout campé dans des emplois comiques, nimbé depuis 1968 du succès d'*Alexandre le bienheureux*. «Je l'ai invité à déjeuner. À la fin du repas, il m'a dit: "Je fais le film."»

Suivit une quête interminable de financement, qui fut en fait l'histoire de la vie de Tavernier, même après que le cinéaste eut atteint la notoriété. «Le scénario de L'Horloger de Saint-Paul a été refusé partout durant deux ans.»

Simenon lui accorda une prolongation des droits et Noiret l'épaula sans relâche. Pourquoi? À cette question, l'acteur répondait: «J'avais donné ma parole et je croyais au film.» En 1974, ce rôle plein d'humanité d'un horloger de Lyon confronté à la criminalité de son fils propulsa Noiret comme acteur dramatique.

Il s'est imposé dans la veine sérieuse, mais Tavernier aussi. Le film remporta en France le prix Louis-Delluc, et Noiret fut sacré meilleur acteur de l'année.

L'année suivante, entre farce et drame, la production historique *Que la fête commence!* les réunissait de nouveau. Noiret y fut le régent Philippe d'Orléans. «Il avait cette capacité de se couler dans n'importe quelle époque sans avoir l'air costumé», estime Tavernier. Ce n'est pas donné à tous.» Cette fois encore, durant long-

temps, personne ne voulut injecter un sou dans le film. Pensez donc, une production historique (genre que ce film dépeussiera)!

En 1976, aux côtés de Michel Galabru, Noiret campa ensuite pour Tavernier un juge de province qui traque un meurtrier dans *Le Juge et l'Assassin*.

Cinéaste et acteur se retrouvèrent en 1981 pour le remarquable *Coup de torchon*, qui opposait Noiret à Isabelle Huppert, sur fond de colonie, de corruption; policier français humilié, soudain pris d'une fureur criminelle.

Tavernier dit avoir trouvé en Noiret l'acteur un être complètement libre, abondant, à l'instar d'un Mastrotianni, ses rôles sans idée préconçue. «Il prenait toujours comme point de départ des accessoires, se demandant: "Qu'est-ce que ce type porte quand il sort?" Pour lui, une coupe de cheveux, un chandail usagé déterminaient l'origine sociale d'un personnage. À certains acteurs, Delon par exemple, vous ne pouvez distribuer un métier. Noiret, comme Gabin avant lui, était capable de se glisser dans la peau d'un artisan ou d'un bourgeois. On y croyait.»

En 1989, dans le bouleversant *La vie et rien d'autre* qui les réunissait une fois de plus, Philippe Noiret of-

frait une interprétation extraordinaire dans la peau d'un commandant parti sur les traces de soldats tués et évaporés dans la nature. «Encore là, personne ne voulait du film parce qu'il abordait la mort. Les acteurs durent couper 50 % de leurs salaires. J'ai injecté tout mon argent. À ceux qui me prédisaient zéro spectateurs, je répondais: "Ça rira dans la salle."»

Le four apprenché par certains fit le tour du monde... et valut le César d'interprétation à Noiret.

Leur dernière collaboration est plus récente. Ce n'est qu'en 1994, avec *La Fille de d'Artagnan* — Tavernier dut reprendre la réalisation des mains de Ricardo Freda —, qu'ils bouclèrent leur trajectoire commune, avec capes et épées.

Si Tavernier n'a plus dirigé Noiret par la suite, c'est que les sujets de ses derniers films ne s'y prêtaient guère, réclamant de jeunes interprètes ou des profils différents. «Mais notre amitié était inaltérable. Il me recommandait lui-même tel ou tel comédien pour certains rôles. Puis, je l'ai vu dépérir, reprendre du mieux, tomber à nouveau. Son deuil sera très, très long à porter...»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

# LES SPORTS

## L'Allemagne accueillera la Coupe du monde de soccer féminin en 2011

Zurich — L'Allemagne a été préférée au Canada pour accueillir la Coupe du monde de soccer féminin en 2011.

La décision de la Fédération internationale de football amateur a été rendue hier matin à son siège de Zurich, en Suisse.

«L'organisateur de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2011 est la Fédération allemande», a déclaré le président de la FIFA, Sepp Blatter.

La candidature du Canada a probablement souffert du fait que l'Amérique du Nord a présenté les finales de 1999 et 2003 aux États-Unis.

Le dernier pays européen à avoir présenté le championnat a été la Suède, en 1995.

Le Canada a montré «ce que le soccer pouvait représenter dans un pays où jusqu'à maintenant, il n'était pas le sport n° 1», avait dit Blatter après la présentation du Canada plus tôt dans les bureaux de la FIFA. «Nous apprécions ce que vous avez fait et nous avons de bons espoirs pour vous et ce que vous pouvez faire dans l'avenir.

«Mais c'est une compétition et dans une compétition, il y a toujours un gagnant et un perdant. Je vous souhaite donc bonne chance.»

La Chine devait présenter la Coupe du monde en 2003 mais a dû s'en abstenir à cause de la grave pandémie de syndrome respiratoire aigu sévère.

La Presse canadienne

## Trashers 3, Canadien 2 (F) Contre-performance du Tricolore

FRANÇOIS LEMENU

On a revu mardi soir le bon vieux Canadien des dernières années. Face aux Trashers d'Atlanta, la pire équipe de l'Association Est, les hommes de Guy Carbonneau ont joué comme s'ils avaient la tête ailleurs, espérant empêcher deux points sans souffrir. Seuls Steve Bégin et Mathieu Dandenault ont vraiment travaillé.

Malgré cette contre-performance, le Tricolore a parvenu à soustraire un point, s'inclinant 3-2 aux tirs de barrage.

Alex Kovalev et Chris Higgins ont réussi les filets du Canadien.

«On a joué notre pire match de la saison. Si j'avais été à la maison, j'aurais fermé le téléviseur. On a offert une performance gênante, a dit Higgins. On peut remercier Carey Price pour le point au classement. Il l'a volé pour nous», a ajouté l'attaquant du Canadien.

Price disputait son premier match au Centre Bell. Le jeune gardien de 20 ans n'a pas paru intimidé par la foule. Il a au contraire livré une très belle performance. Heureusement, car ses coéquipiers avaient décidé de prendre congé.

Eric Perrin et Vyacheslav Kozlov ont été les seuls à le déjouer. Price a fait face à 33 lancers. Lors

de la fusillade, Bryan Little et Ilya Kovalchuk ont eu raison de Price. Koivu a répliqué pour le Canadien.

«Je connais bien Little. Nous avons été coéquipiers au championnat du monde junior, a expliqué Price. Il a l'habitude de lancer. Mais ce soir, il m'a surpris en me déjouant. Quant à Kovalchuk, il a décoché un lancer sec.»

### Des bâtons de plomb

Une courte cérémonie a souligné le plateau des 1000 matchs que Roman Hamrlik, Bryan Smolinski et Alex Kovalev ont atteint cette saison. Henri Richard et le vice-président de la LNH Colin

Campbell leur ont remis à chacun un bâton d'argent. Le «pocket rocket» a reçu une belle ovation du public à laquelle les joueurs des deux équipes ont chaleureusement participé.

Mais c'est avec des bâtons de plomb que les joueurs du Canadien ont disputé la première période. Le Tricolore a dirigé seulement deux tirs au but contre 13 aux Trashers. Price a dû être alerte tout au long de l'engagement. Il a été particulièrement solide devant Kovalchuk, la vedette des Trashers dirigeant cinq lancers à lui seul.

Presse canadienne

## Le Brésil obtient l'organisation de la Coupe du monde de soccer en 2014

Zurich — Le Brésil a obtenu hier l'organisation de la Coupe du monde de football (soccer) 2014 et accueillera le tournoi pour la première fois depuis 1950.

Le Brésil, qui était le seul candidat, a remporté la Coupe du monde à cinq reprises.

«Le comité exécutif a décidé à l'unanimité de donner la responsabilité, pas seulement le droit, d'organiser la Coupe du monde 2014 de la FIFA au Brésil», a déclaré le président de la FIFA, Sepp Blatter.

Blatter a ensuite tenu le trophée de la Coupe du monde au

président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, qui s'était rendu à Zurich pour l'occasion.

«Le football n'est pas qu'un sport pour nous. C'est plus que ça, a déclaré Lula. Le football pour nous est une passion. Une passion nationale.» Il a ensuite promis que le Brésil «ferait ses devoirs avec une grande fierté».

Et, a-t-il ajouté, «si tout se passe bien, nous gagnerons encore une Coupe du monde».

Le président de la Fédération brésilienne de football, Ricardo Teixeira, a déclaré que son pays ferait tout pour montrer au monde

qu'il est capable d'organiser le tournoi. «Nous sommes une nation civilisée, une nation qui traverse une excellente phase, et tout est prêt pour recevoir convenablement l'honneur d'organiser une excellente Coupe du monde», a déclaré Teixeira.

Après le retrait de la Colombie en avril, le Brésil s'est retrouvé seul candidat.

Le ministre brésilien des Sports, Orlando Silva, le sélectionneur Dunga, l'ancien international Romario et l'auteur Paulo Coelho avaient eux aussi fait le voyage en Suisse.

«Bien entendu, les rêves demandent

un gros travail et les Brésiliens sont prêts à assumer cette tâche», a déclaré Coelho, avant d'ajouter que le Brésil était soutenu dans le monde entier.

«Tous les pays du monde ont deux équipes, leur équipe nationale et l'équipe brésilienne», a dit Coelho.

Le Brésil, qui possède dix des plus grands stades du monde, a organisé une seule fois la Coupe du monde, il y a 57 ans.

«Au cours des prochaines années, nous aurons un afflux important d'investissements», a souligné Teixeira.

Associated Press

### HOCKEY

#### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est				
	G	P	DPFBP	BC Pts
Ottawa	9	1	0	34 19 18
Montréal	6	2	3	37 30 15
Toronto	5	5	3	47 52 13
Boston	6	4	0	25 24 12
Buffalo	5	5	0	36 34 10
Section Atlantique				
Philadelphie	7	3	0	35 22 14
Pittsburgh	6	4	1	34 35 13
N.Y. Islanders	5	4	0	26 33 10
N.Y. Rangers	4	6	1	19 22 9
New Jersey	3	6	1	22 34 7
Section Sud-Est				
Caroline	7	2	3	47 31 17
Tampa Bay	5	4	1	33 30 11
Washington	5	6	0	31 30 10
Floride	4	7	0	27 34 8
Atlanta	4	8	0	27 47 8

#### Hier

Atlanta 3 Montréal 2 (F)  
Pittsburgh 4 Minnesota 2  
Phoenix à St. Louis  
Nashville à Calgary  
Detroit à Edmonton

#### Aujourd'hui

Tampa Bay au New Jersey, 19h  
Caroline en Floride, 19h30  
Chicago à Dallas, 20h30  
Columbus à Los Angeles, 22h30

#### Demain

Buffalo à Boston, 19h  
Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h  
Washington à N.Y. Rangers, 19h  
Philadelphie à Montréal, 19h30  
Atlanta à Ottawa, 19h30  
St. Louis au Minnesota, 20h  
Pittsburgh au Colorado, 21h  
Detroit à Calgary, 21h  
Nashville à Vancouver, 22h  
Columbus à Anaheim, 22h

#### Vendredi

Toronto au New Jersey, 19h  
Philadelphie à Washington, 19h  
Floride à Buffalo, 19h30  
Phoenix à Dallas, 20h30  
Nashville à Edmonton, 21h  
Los Angeles à San Jose, 22h30

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

### I • N • D • E • X

#### REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

#### DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - Clark / Duluth 6 1/2 rénové, frais peints. Ht triplex. Nov. 1050\$ 514 815-2470

PLATEAU - très grand 3 1/2 Aire ouverte, beaucoup cachet : boiserie-vitreaux-vaisselier encast. Nov/déc. 795\$ 514 234-3534

Pr. Marché Maisonneuve et Parc 2e, grand 5 1/2, 2 c.c., grand et lumineux 5 1/2, 2 c.c., aire ouverte, tout refait à neuf. À voir! 514 825-8002

### 161 SOUS-LOCATION

PLATEAU - De Lanaudière 5 1/2 Tout équipé et meublé (litière, vaisselle, etc.) Période de sous-loc. à discuter. 1 275 \$/m. élec. et chauff. n-inclus. 514 772-8046

### 163 OFFRE À PARTAGER

I.D.S. à partég. 4<sup>e</sup>, cachet, 1100 pi. 2 s.d.b. clé en main, 7 mois ou plus. 550\$/m. 514 767-1950

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

SHERBROOKE - PL. des ARTS Cession de bail. Déc. 07 à Juil. 08, renouvelable. 5 1/2, 1 000 p.c. 2 c.c., 1 1/2 s. d. b., 5 électros, asc., bois franc. Nbrx rangements. Pvc garage. Au cœur de tout! 1 390 \$/m. sherbrooke377@mac.com

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

MILE-END - MAISON À LOUER De Noël à fin-février. 10 min. des universités et centre-ville. Tl inclus. 2 500 \$ nég. 514 277-0813

### 170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450-677-3727

À PARIS - Marais 400 euros/sem Provence - Toulon 400 euros/xyzap@yahoofr

### 171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

A ST-MARTIN - Luxueux condo Sur plage. 3000 pc. 2 c.c. Piscine. www.view-2dne.com

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, près Eastman, panorama exceptionnel, tranquillité, sem./mois. 514 826-3793

### 176 CHALETS À LOUER

### 201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

MAGNIFIQUE AUBERGE 49 chambres avec restauration sur les rives du Lac St-Jean. Vue splendide sur ses lacs. 3 salles de réception accommodant de 10 à 300 personnes, terrasse, fine cuisine, centre de santé, spa, salle de massage, tennis, location de kayak, pédalo, vélo, à un kilomètre du terrain de golf. Directement du propriétaire. 418 690-6565

### AVIS DE DÉCÈS

Bégin, François H. 1949-2007

De Longueuil, le 28 octobre 2007, à l'âge de 58 ans, est décédé, paisiblement, entouré de ses proches, M. François H. Bégin, Ing., époux de Mme Louise Carangi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Vincent Bégin et Renaud Bégin (Corinne Lemire), son petit-fils Guillaume Bégin-Lemire, ses filles Maryse et Michèle Sanguinet, sa mère Françoise Houle, son frère Pierre (Huguette Meloche), ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le vendredi 2 novembre 2007, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, ainsi que samedi dès 10 heures, à :

La Maison Darche  
Réseau Dignité  
505 boul. Curé-Poirier Ouest  
Longueuil  
www.dignitequebec.com

Une liturgie de la Parole suivra samedi à 13 heures, en la chapelle du salon.  
Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES, 430, Be. ave. 3 + 2 c.c. 5 électros, libre, piscine gar. stat. 210 000\$. 514 388-7549

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

LACHENAIE, (près hôp.) 1580 p.c. 2 ch. poss. 3 dans mezz. 189 000\$ Pas d'agent 450 585-3874

PARC LAURIER, à voir, 31<sup>e</sup>, aire ouverte, entrée privée, 204 000 \$ Visite libre de dimanche 514 983 1137 ou www.duproprio.com/69276

### 121 ESTRIE

LAC-BROME, belle propriété, 2460 pi. accès lac, terrain 44 000 pi. 399 000\$, www.duproprio.com, num. 65236, 1 450-242-1413

### 134 FERMES, FERMETTES, TERRES

LANAUDIÈRE, ÉRABLIÈRE, 65 arpents, bord lac, (450) 835-2034 (450) 886-5585, (450) 916-6505

### 135 TERRAINS

BORD DE LAC, TERRAINS DANS LANAUDIÈRE, grands boisés, 1h de Mt. Pleine nature, 450 835-2034 450 886-5585 450 916-6505

### ESTRIE - St-Étienne de BOLTON.

Boisés en montagne, 3, 4 et 5 acres. 3 avec ruisseau et vue. Site enchanteur. Prix réduit! Fin de saison. 819 678 3513

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

### \*\* CENTRE-VILLE \*\* HADDON HALL \*\*

(Bureau de location)  
Adresse prestigieuse sur Sherbrooke!  
Près des musées, boutiques, galeries, restaurants et métro Atwater. Grande unités (dimension exceptionnelle) et hauts plafonds. Foyer au bois dans chaque unité.  
À VOIR ABSOLUMENT!  
www.realstar.ca  
Ouvert 7 jours/semaine sans rendez-vous  
APPELLEZ : 514-932-6127

### AHUNTSIC - Grand 4 1/2

Haut duplex rénové, détaché. Près promenade Fleury. Libre. 950\$ chauffé. 514 666-1733

### BIEN SITUÉ À 10 MIN. DE TOUT

(Centre-ville, marché Atwater, piste cyclable, métro). 5 1/2, 2 chambres fermées, salon double, les entrées. N-lumier. Prix étudiant: 650\$. Libre. 514 767-8570 (seul. soir)

### DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

### GOUIN 4<sup>e</sup> rénové, h duplex ensol bord d'eau, 2 balcons, alarme paisible, 595\$/m. 514 323-0935

### Grand 5<sup>e</sup> Vieux St-Laurent

3 électros, près métro du Collège 775\$/m. libre janvier 514 820-9353

### ÎLE-DES-SŒURS - Grand 3 1/2

Magnifique vue sur le fleuve et centre-ville, garage, 3 électros, chauffé, eau chaude, "locker", 1 131\$. Libre 15 nov. ou 1<sup>e</sup> déc. 514 756-7462

### LA CAMPAGNE À LA VILLE

Charmant 4 1/2 paisible devant parc, feuve et piste cyclable. Les entrées. Stat. 700 \$/m. 514 352-4750

### MÉTRO PARC - 3 1/2

Friço, poêle, rideaux, sécuritaire. Impeccable, ensolilé, balcon. Pas d'animaux. Tous les services. Libre imm. N-Fum. 490\$/m 514 271-3208

### MILE-END - LAURIER OUEST

3<sup>e</sup> grand logement patrimonial entièrement rénové. 6 1/2 chauffé. Libre. 514 737-3563 Après 15h: 514 272-5683

### OUTREMONT - 5611 Darlington

7 1/2. 2e. Électros. Près métro. Gar. 1365\$ chauffé. 514 737-6169

### PETITE PATRIE - 4 1/2 rénové.

De Lormier/Beaubien. frais peints. Ht triplex. Entrée Lav/Sec. Libre. 675\$ 514 813-5847

### PLATEAU Henri-Julien & Roy

bus 144 métro Sherbrooke 630 p.c. ouverts: 11 réno, bois fr, rangement 5 électros euro incl. Elec. chauff. 1225\$/m Nov. 514 842-3186

### PLATEAU - LOFT

Laurier - Papineau. Rdc. Tl réno. Pl. bois. 850\$/m avec électros ou 825\$/m pas électros. 1 mois gratuit! 514 879-1597

### 176 CHALETS À LOUER

CHALET DE SKI - 4 c.c., foyer. Prox. Tremblant et St-Sauveur. 15 déc-15 avril. 6 500\$/includ. 819 326-1715/Sainte-Anne-De-Lacs 3

VAL-DAVID - CHALET SUISSE Superbe, près de tous les services et centres de ski. Vue magnifique. Hêtre de paix. 514 246-8519

### 251 BUREAUX À LOUER

SUR LE PLATEAU 800 p.c. Coin Laurier - Papineau TEL: 514 679-1597

### 301 ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux Normand Hudon et autres peintres renommés 450-466-8920

### 307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

### 309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHETE COLLECTION ou accumulation. 514-626-2650 cougarc@videotron.ca

### 440 SERVICES DOMESTIQUES

À LA RECHERCHE D'UNE FEMME DE MÉNAGE Avec références convenables, fiable et efficace, pour entretenir ménage aux 15 jours. 1/2 journée à chaque fois. 514 523-7308

### 506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

1ère - 2ème. Prêteur privé. Problèmes de crédit. Libération de faillite. 514 465-7606

### 530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL Avec l'auteur, Sylvie Massicotte www.sylviemassicotte.qc.ca Info / inscriptions : 450 247-0489

### 575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Assurances. 514 253-4374

### 695 AUTOMOBILES

BMW 330 xi 2004 AWD 62 000 km, tout équipé avec cuir et toit. 33 995\$ 514 353-4444

FORD FOCUS FAMILIALE ZTW 2004 noire, manuelle, 45 000 km, sièges cuir, équipement hiver + 4 pneus hiver avec jantes. 13 500 \$ 514 561-7015 pjean@polysoft.com

### AVIS DE DÉCÈS

Trépanier, Paul-O. 1923-2007

Au Centre Hospitalier de Granby, le 27 octobre 2007, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Olivier Trépanier, architecte et maire de Granby pendant 18 ans, époux de Mme Lorraine Gauthier, demeurant à Granby. Outre son épouse Lorraine, il laisse dans le deuil ses enfants Josiane (Paul-André Thibert), André (Carie Shoyer), Paul-O. Junior (Lynn De Quoy), Stéphanie (Éric Goyette) et Annie, ses petits-enfants Janik (Jean-François St-Onge), Véronica, Charles-André, Gabriel, Pénélope, Mélodie et Olivier, son arrière-petit-fils Xavier Trépanier St-Onge, ses sœurs Lise Rutledge et Michèle (Russel Spoto), ainsi que ses nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Les funérailles civiques auront lieu le samedi 3 novembre. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville de Granby, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 11 heures, sous la direction du :

Complexe funéraire Girardot & Ménard  
470 rue Dufferin  
Granby  
Tél : 450-372-4498 téléc : 450-372-2738  
complexe@girardot-menard.com

suivi de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin. M. Trépanier sera exposé en chapelle ardente à l'Hôtel de Ville de Granby, 87 rue Principale, jeudi de 19 heures à 22 heures, vendredi de 10 heures à midi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Ouverture samedi, journée des funérailles, à compter de 9 heures jusqu'à 10 h 15.

En guise de sympathie, des dons à la Fondation du Centre Hospitalier de Granby seraient appréciés. Formulaire disponibles à l'Hôtel de Ville ou au bureau du complexe Girardot & Ménard.

### AVIS DE DÉCÈS

Trépanier, Paul-O. 1923-2007

Au Centre Hospitalier de Granby, le 27 octobre 2007, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Olivier Trépanier, architecte et maire de Granby pendant 18 ans, époux de Mme Lorraine Gauthier, demeurant à Granby. Outre son épouse Lorraine, il laisse dans le deuil ses enfants Josiane (Paul-André Thibert), André (Carie Shoyer), Paul-O. Junior (Lynn De Quoy), Stéphanie (Éric Goyette) et Annie, ses petits-enfants Janik (Jean-François St-Onge), Véronica, Charles-André, Gabriel, Pénélope, Mélodie et Olivier, son arrière-petit-fils Xavier Trépanier St-Onge, ses sœurs Lise Rutledge et Michèle (Russel Spoto), ainsi que ses nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Les funérailles civiques auront lieu le samedi 3 novembre. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville de Granby, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 11 heures, sous la direction du :

Complexe funéraire Girardot & Ménard  
470 rue Dufferin  
Granby  
Tél : 450-372-4498 téléc : 450-372-2738  
complexe@girardot-menard.com

suivi de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin. M. Trépanier sera exposé en chapelle ardente à l'Hôtel de Ville de Granby, 87 rue Principale, jeudi de 19 heures à 22 heures, vendredi de 10 heures à midi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Ouverture samedi, journée des funérailles, à compter de 9 heures jusqu'à 10 h 15.

En guise de sympathie, des dons à la Fondation du Centre Hospitalier de Granby seraient appréciés. Formulaire disponibles à l'Hôtel de Ville ou au bureau du complexe Girardot & Ménard.

### Sudoku par Fabien Savary

6			7					
1	9					6		3
		3		5			4	1
		4		8		7		5
7					5			8
	3	8	2	7			1	
		5			3			9
				1		8		
3	2					6		

Niveau de difficulté : FACILE 0699

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Sudoku : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

### SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

### 176 CHALETS À LOUER

MANSONVILLE Chalet 4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, 5 acres, vue splendide, la sainte paix entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette. Chevreuils, originaux et bois de chauffage inclus. Nov à mars inclus. 5000\$ 514 489-0102

### 176 CHALETS À LOUER

MANSONVILLE Chalet 4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, 5 acres, vue splendide, la sainte paix entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette. Chevreuils, originaux et bois de chauffage inclus. Nov à mars inclus. 5000\$ 514 489-0102

### Donnez. On peut faire plus encore.

Centrale du Grand Montréal

### Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com  
2190, rue Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2H 1K3  
(514) 525-1149  
Télécopieur : (514) 525-7999  
www.lememorial.com

Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

### AVIS DE DÉCÈS

Trépanier, Paul-O. 1923-2007

Au Centre Hospitalier de Granby, le 27 octobre 2007, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Olivier Trépanier, architecte et maire de Granby pendant 18 ans, époux de Mme Lorraine Gauthier, demeurant à Granby. Outre son épouse Lorraine, il laisse dans le deuil ses enfants Josiane (Paul-André Thibert), André (Carie Shoyer), Paul-O. Junior (Lynn De Quoy), Stéphanie (Éric Goyette) et Annie, ses petits-enfants Janik (Jean-François St-Onge), Véronica, Charles-André, Gabriel, Pénélope, Mélodie et Olivier, son arrière-petit-fils Xavier Trépanier St-Onge, ses sœurs Lise Rutledge et Michèle (Russel Spoto), ainsi que ses nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Les funérailles civiques auront lieu le samedi 3 novembre. Le cortège funèbre partira de l'Hôtel de Ville de Granby, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 11 heures, sous la direction du :

Complexe funéraire Girardot & Ménard  
470 rue Dufferin  
Granby  
Tél : 450-372-4498 téléc : 450-372-2738  
complexe@